



Siège social : Mairie de 24140 - VILLAMBLARD

Site : www.sem24-47.com

Pour toute correspondance :

Philippe LEFEBVRE

Président de l'Association S.E.M.24-47

Sms : 06.82.28.72.68 - @ : LEFEBVREPhil24@aol.com

17, rue Paul Bert - 24000 - PERIGUEUX - Fax : 05.53.03.72.96

Ou "Les Gravillons" - 47250 - LABASTIDE CASTEL-AMOUROUX - Fax : 05.53.93.78.87



Membre de la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Dordogne  
Arrêté n°060404 du 07 mars 2006

Médaille du Département de la Dordogne

Membre du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées de la Dordogne  
Arrêté du 13 juillet 2006



SEANCE GRATUITE D'INITIATION A LA LANGUE DES SIGNES FRANCAISE



LANGUE DES SIGNES FRANCAISE – SESSION 2006-2007

METTEZ UNE CROIX  
POUR VOS CHOIX  
↓ CI-DESSOUS ↓

à PERIGUEUX (Dordogne – 24)

Séance de Janvier 2007 à Juin 2007

|                                      |   |  |
|--------------------------------------|---|--|
| Mercredi de 18 heures à 19 heures 30 | Ecole Privée Saint Jean - 33, rue de Chanzy<br>(entrée par le grand portail côté « rue Paul Bert ») |  |
| Vendredi de 19 heures à 20 heures 30 |   |  |
| Samedi de 10 heures à 11 heures 30   | Maison de la Vie Sociale du Conseil Général de la Dordogne 2, cours Fénélon                         |  |

à PIEGUT PUVIERS (Dordogne – 24)

Séance de Janvier 2007 à Juin 2007

|                                    |   |  |
|------------------------------------|---|--|
| Samedi de 10 heures à 11 heures 30 | Salle de l'ancienne résidence pour personnes âgées – rue André Masfrand |  |
|------------------------------------|---|--|

à CASTELJALOUX (Lot-et-Garonne – 47)

Séance de Janvier 2007 à Juin 2007

|   |   |  |
|---|---|--|
| Samedi de 17 heures à 19 heures - par quinzaine | Salle du Centre Culturel Jean Monnet à Casteljaloux |  |
|---|---|--|

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro de Téléphone \_\_\_\_\_ Numéro de Télécopie fax) \_\_\_\_\_

Adresse électronique (courriel @) \_\_\_\_\_

Je suis : SOURD(e) = MALENTENDANT(e) = ENTENDANT(e) – entourez votre réponse

Quel est mon niveau en Langue des Signes Française :

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| ↓ Mettre une croix ci-dessous pour votre réponse |                                     |
|  | Débutant (jamais appris)            |
|  | 1 an de cours (base)                |
|  | 2 ans de cours ou plus : précisez : |



- adhérer à l'association (bulletin ci-joint – établir le chèque à l'ordre de l'association S.E.M.24-47) (\*)
- faire un don à l'association (montant libre : \_\_\_\_\_) pour soutenir ses actions en faveur des handicapés

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature, (obligatoire)

NOTA :

- Pour les enfants et adolescents de moins de 18 ans, une autorisation parentale sera à remplir lors de la première séance
- Lors de la première séance, un calendrier des séances vous sera remis
- **Attention** : seules les 25 premières inscriptions seront retenues pour chaque séance

Prière de bien vouloir retourner ce bulletin dûment rempli à :

Madame Régine KERGROAC'H - Déléguée à la Langue des Signes Française de l'association S.E.M.24-47  
« Les Places Basses » - 24350 – LA CHAPELLE GONAGUET

(\*) l'adhésion à l'association est conseillée et demandée pour des raisons liées à l'assurance des membres participant aux séances

AVEC LE CONCOURS DE :



ASSOCIATION SOURDS ENTENDANTS MALENTENDANTS DE LA DORDOGNE ET DU LOT-ET-GARONNE

Association régie par la Loi du 01 juillet 1901 - Dépôt légal n° 1 / 4859 en date du 13 septembre 2004 à la Sous-Préfecture de BERGERAC